



RENCONTRE D'INFORMATION

Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres,
du Versant-Nord, de la Seigneurie et du Grand-Duc

Le lundi 15 juin 2026 à 19 h
Salle Philippe-Laroche du centre communautaire



Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

Les intervenants

- ❖ Lucie LaRoche, mairesse
- ❖ Richard Labrecque, greffier



Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

Pourquoi cette soirée d'information ?

- ❖ Faire le suivi à la pétition initiée par des résidents des chemins de la Seigneurie et du Grand-Duc ;
- ❖ Informer les résidents concernés par le projet du cheminement d'une demande.



Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

Ordre du jour

1. État de la situation
2. Cheminement de la demande
3. Procédure pour une demande de prolongement des services d'égout/aqueduc
4. Questions des citoyens



Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

1. État de la situation

- Le projet d'aménagement se fera sans aucun autre partenaire.
- La totalité des frais doit donc être assumée en totalité par les demandeurs.
- Aucune subvention n'est disponible pour l'instant.



Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

Plan général du secteur concerné





Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

Plan du secteur A1





Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

Plan du secteur A2

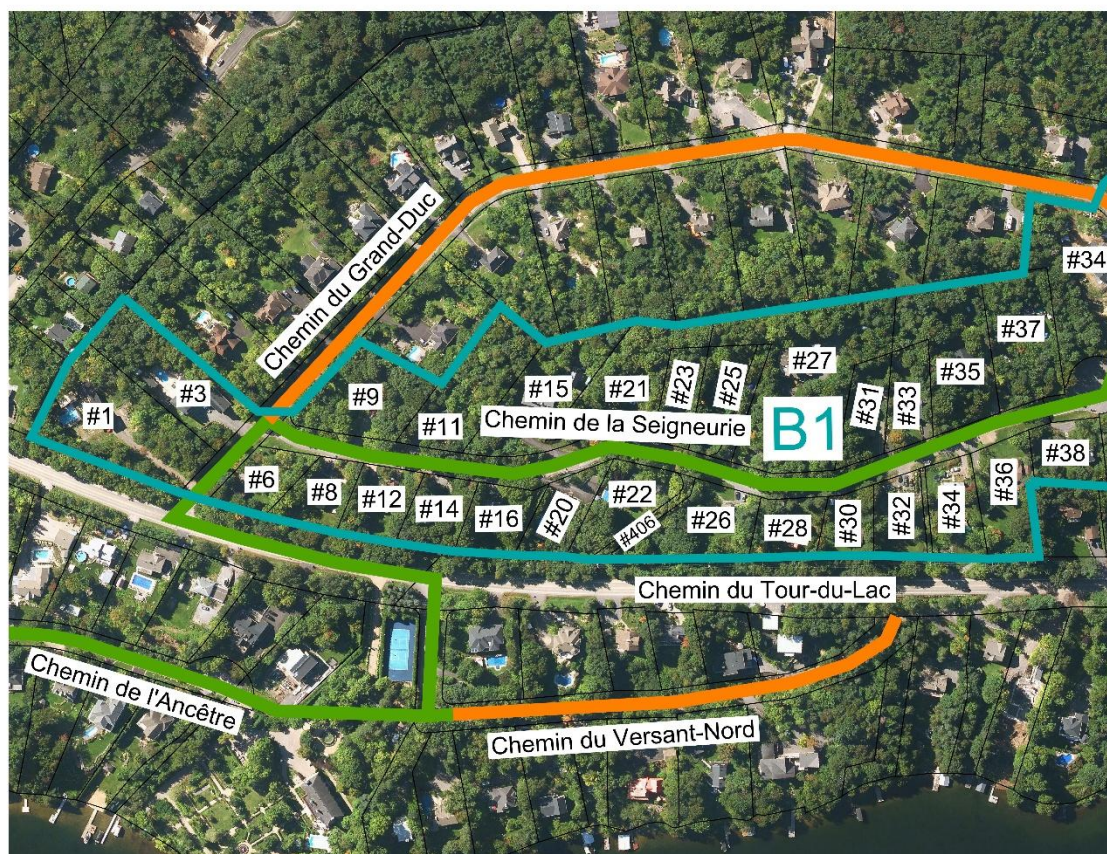




Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

Plan du secteur B1-1





Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

Plan du secteur B1-2

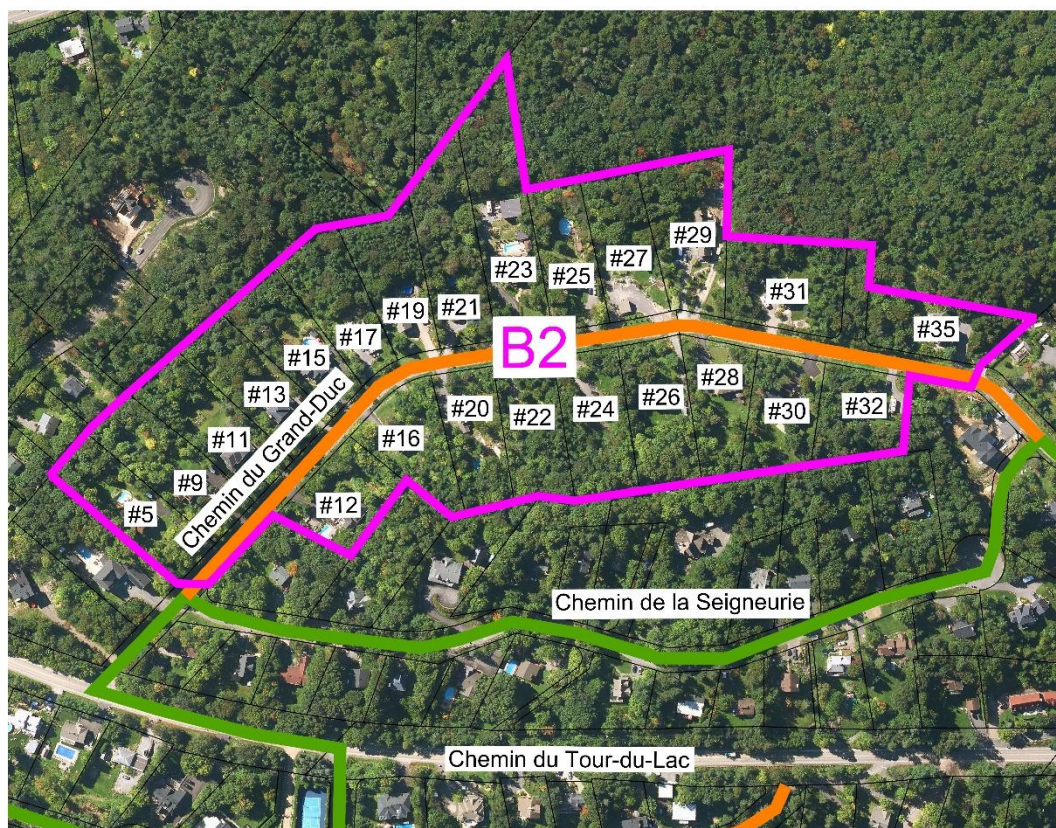




Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

Plan du secteur B2





Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

2. Cheminement de la demande

Introduction

Le prolongement des réseaux municipaux est un processus structuré qui implique plusieurs acteurs, dont les demandeurs, le conseil municipal, les services municipaux, les professionnels en génie-conseil, les entrepreneurs, etc. Il est essentiel de bien comprendre les étapes, les délais et les implications financières avant d'entreprendre une telle démarche.



Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

2. Cheminement de la demande

Délais	Objet
1 mois	Présentation d'une demande au conseil des 4 sous-groupes impliqués (A1, A2, B1 et B2) Go/No go du conseil
9 mois	Adoption du règlement d'emprunt pour les plans et devis Go/No go des citoyens (signature du registre)
6 mois	Réalisation des plans et devis et estimation des coûts des travaux
1 mois	Présentation de l'estimation des coûts des travaux aux citoyens Go/No go des citoyens (sondage)



Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

2. Cheminement de la demande (suite)

Délais	Objet
9 mois	Adoption du règlement d'emprunt pour la réalisation des travaux Go/No go des citoyens (signature du registre)
3 mois	Appel d'offres pour la réalisation des travaux
1 mois	Mandat à un entrepreneur si le coût correspond au maximum du règlement d'emprunt
7 mois	Réalisation des travaux
Total 37 mois	Branchement des résidences



Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

3. Procédure pour une demande

Coûts et financement

Toute demande de travaux est payable à 100 % par taxe de secteur imposable aux bénéficiaires, incluant l'estimation des coûts, la production des plans et devis, ainsi que les travaux et la surveillance de chantier.



Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

3. Procédure pour une demande (suite)

Coûts et financement

Les coûts varient énormément en fonction d'une multitude de critères.

Il est donc impossible d'estimer un projet sans la conception d'une étude (plans et devis) par une firme de génie-conseil qualifiée, mandatée par la Municipalité.



Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

3. Procédure pour une demande (suite)

Coûts et financement

Type de coût	Période d'amortissement	Financement	Répartition
Études, plans et devis	Maximum 3 ans	100 % taxe de secteur	Parts égales par lot
Travaux de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts (pluvial et sanitaire)	Maximum 25 ans	100 % taxe de secteur	Parts égales par lot



Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

3. Procédure pour une demande (suite)

Délais

Le processus complet débute par une **demande écrite au conseiller du quartier** et se termine à l'acceptation des travaux par le conseil.

Il prend en moyenne trois ans.



Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

3. Procédure pour une demande (suite)

Cheminement détaillée de la demande

La procédure suit un cheminement précis comportant huit (8) étapes obligatoires.

Nous vous référons au document ***Procédure pour une demande*** pour la description de chaque étape et les actions requises, les responsables et les décisions possibles.



Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

3. Procédure pour une demande (suite)

Cheminement détaillée de la demande

Étape 1 Demande initiale au conseiller de quartier

Étape 2 Dépôt des signatures d'appui et décision
du conseil

Étape 3 Règlement d'emprunt pour les études et
approbation des électeurs

Étape 4 Appel d'offres, réalisation des études
techniques et présentation des résultats



Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

3. Procédure pour une demande (suite)

Cheminement détaillée de la demande

Étape 5 Règlement d'emprunt pour les travaux et approbation des électeurs

Étape 6 Appel d'offres et attribution du contrat à un entrepreneur

Étape 7 Réalisation des travaux de construction

Étape 8 Acceptation des travaux par le conseil et rapport de l'ingénieur surveillant de chantier



Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

3. Procédure pour une demande (suite)

Lettre de demande au conseil

Un modèle de lettre est disponible dans le document ***Procédure pour une demande***. La lettre doit être adaptée à votre situation.

Le conseil municipal demande que la lettre soit signée par **au moins 80 % des propriétaires** situés sur le tracé potentiel avant d'être déposée au conseil municipal à l'adresse suivante :
conseil@lacbeauport.net



Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

4. Conclusion

Le projet est un prolongement des services dont l'extrémité est actuellement située sur le chemin du Canton.

Pour que les services aient une possibilité de se prolonger, le conseil municipal demande que les résidents du secteur A1 – acceptent d'aller de l'avant avec le projet.



Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

Plan du secteur A1





Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

Modalité du registre (suite)

Par exemple:

- ❖ Nombre de maisons touchées par ce projet : **104**
- ❖ Nombre d'électeurs inscrits sur la liste électorale : **213**
- ❖ Nombre de signatures requises au registre pour stopper le projet : **32**



Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc

Période de questions

- ❖ Aucune file d'attente. Vous devez attendre que la personne déjà au lutrin retourne à sa place avant de vous présenter à votre tour au lutrin.
- ❖ Une fois au lutrin, vous nommer et poser votre question au président.
- ❖ Un maximum d'une (1) minute pour poser votre question incluant votre préambule.
- ❖ Une seule question est permise par présence au lutrin.



Aménagement potentiel des services d'aqueduc et d'égout municipaux

**Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc**

**Cette présentation sera placée
en actualité sur la page d'accueil
du site Internet municipal demain:**

lac-beauport.quebec

**Aménagement potentiel
des services d'aqueduc et d'égout municipaux**
Chemins du Tour-du-Lac, des Ancêtres, du Versant-Nord,
de la Seigneurie et du Grand-Duc



Merci pour votre présence !